



INFOS MUNICIPALES

La Municipalité se réjouit de vous accueillir à sa Fenêtre de l'Avent

vendredi 1er décembre 2017 à partir de 18h30

sous l'auvent du préau scolaire pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de Noël et de Nouvel An.



ANNONCE

Fermeture des services de l'administration communale pendant les fêtes

L'administration sera fermée au public à partir du vendredi 22 décembre. Réouverture le mardi 9 janvier 2018.

La déchèterie intercommunale sera fermée comme suit :

• Lundi 25 décembre • Lundi 1er janvier

Le ramassage des poubelles aura lieu le **26 décembre** et le **2 janvier**, en lieu et place du 25 décembre et du 1er janvier.



Les informations municipales



Contente d'être à nouveau au complet depuis l'entrée en fonction de Denis Krebs le 1er juillet 2017, la Municipalité continue d'œuvrer à entretenir les biens communaux dans l'esprit de mettre à disposition des infrastructures performantes dans l'intérêt de tous.

Cette année, les derniers travaux ont été réalisés à la rue de Derrière, entièrement rénovée – dessus, dessous. Cette réalisation est une source de satisfaction pour l'exécutif et, vu les nombreuses félicitations exprimées par les habitants, le résultat est un succès incontestable. Aussi, le parking a désengorgé la rue, but atteint, et un ancien conseiller communal l'a nommé « Jolie Fontaine », nom que nous avons décidé d'adopter.

Parmi nos autres projets routiers : la route de St-Cergue que nous souhaitons modifier de manière à réduire la vitesse en direction de l'entrée du village. Nous voulons également réaliser un tron-

çon de trottoir à la route de Trélex pour continuer celui-ci jusqu'aux dernières maisons à la sortie du village. Ces projets sont en gestation et feront l'objet des demandes habituelles au Conseil communal.

Déjà votés par le Conseil, la réhabilitation du hangar à l'arrière de la Maison de commune et la construction de trois bâtiments de deux logements chacun dans le complexe du Manège. Nous espérons commencer ces travaux prochainement.

Autre but : le réaménagement du complexe sportif. Suite à une motion déposée au Conseil il y a 3 ans déjà, la Municipalité souhaite mettre en œuvre ce projet d'envergure. Il comprendra un troisième terrain de foot, de nouveaux vestiaires et des installations pour l'athlétisme et autres sports. MAIS, nous devons trouver une part de financement, la commune ne pouvant supporter à elle seule cet investissement conséquent. La Municipalité a pris son bâton

de pèlerin en espérant trouver des âmes sensibles aux bienfaits du sport pour tous en pensant aussi aux générations futures.

La démographie s'annonçant en hausse, ceci aura un effet direct sur notre école. Nous devons peut-être libérer le rez-de-chaussée inférieur de l'école afin d'y créer une ou deux classes. Il nous faudra donc trouver d'autres locaux soit pour l'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) soit pour la bibliothèque – soit pour les deux. Les idées de la Municipalité sont en pleine fusion !

Voilà, pour quelques projets dans l'immédiat – La Municipalité a du pain sur la planche et se félicite d'être à nouveau au complet pour un partage équitable du travail.

Vous trouverez les dicastères de chaque membre de la Municipalité sur le site www.gingins.ch. Un fascicule avec des informations utiles concernant l'administration se trouve dans l'entrée de la Maison de commune – Servez-vous !

Un départ à la retraite

Celui de Mme Irène Robadey, préposée au Contrôle des habitants qui fait valoir son droit à la retraite à la fin de l'année après 6 ans de bons et loyaux services. Jeune

grand-maman, elle se réjouit de profiter des plaisirs sportifs, culturels et familiaux que ce temps libre lui permettra de vivre. Nous remercions sincèrement Irène pour son

travail au sein de notre commune et lui souhaitons le meilleur pour un avenir qui s'annonce radieux !

De nouveaux visages à l'administration communale...

Certains d'entre vous l'ont peut-être déjà constaté, il y a eu quelques changements au sein de l'administration communale.

M. Christian Pierrehumbert, nommé technicien communal en remplacement de M. Bernard Gétaz, a pris ses fonctions cet été. Ancien syndic de Chéserey, le nouveau « bras technique » des municipaux en charge des chantiers a saisi l'opportunité de se remettre au service de la collectivité en mettant ses compétences et connaissances au bénéfice de notre commune. M. Pierrehumbert a l'avantage d'une solide expérience acquise par ses fonctions passées, notamment lors du chantier de la piscine intercommunale d'Asse et Boiron, de la supervision de la réalisation d'infrastructures routières, d'eau ou d'éclairage public.

Mme Fabienne Dick a été nommée préposée au Contrôle des habitants ; elle remplacera l'actuelle préposée dès le 1er janvier 2018. Fabienne est mariée et maman d'une petite fille. Elle habite à Gingins depuis plusieurs années et siège au Conseil communal depuis le début de la législature. Son parcours professionnel lui permet d'avoir une polyvalence et une adaptation nécessaires et appréciées pour ce poste.

Quant au secrétariat et après avoir procédé à des multiples et divers changements, nous en avons conclu qu'il fallait scinder le poste en deux. La secrétaire municipale, Mme Cécile Cuénoud-Mullor, accomplit les tâches que la loi sur les communes attribue à cette fonction.

De secrétaire remplaçante, Mme Nathalie Haab a été nommée secrétaire adjointe, depuis le 1er octobre. Secrétaire du Conseil communal depuis 4 ans, elle connaît bien la commune et ses habitants et a pris ses fonctions avec beaucoup d'enthousiasme. Son cahier des charges bien distinct comprend, entre autres, les locations de salle, les sociétés locales, les naturalisations, le site internet et le suivi des dossiers de construction.

DES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu à la salle communale **le jeudi 14 décembre à 18h30.**

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour sur le site internet www.gingins.ch ainsi qu'au pilier public, en général 10 jours avant la séance.

Annoncé par les cloches de l'église et les drapeaux hissés à la Maison de commune, le Conseil siège environ 6 fois par année et est composé de 40 membres.

Depuis les élections du printemps 2016, 8 suppléants ont été appelés à entrer en fonction.

Pour l'année du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, le Bureau du Conseil est composé de :

Président	Michel Zryd
1er Vice-Président :	Hans Brunner
2ème Vice-Président :	André Strebel
Scrutateurs :	Didier Joray Daniel Zryd
Suppléants :	Olivier Thyssen Jérôme Grémy
Secrétaire :	Nathalie Haab (nommée pour la législature)
Suppléante :	Tina Hölzel

Le Conseil communal nomme annuellement sa commission des finances : Gary Crook, Charles Geninasca, Michaël Bumm, Olivier Thyssen, Léah Halpren et sa commission de gestion : Jonathan Buck, Cédric Gorgeat, José Lereuil, Raymond Rouiller et Jean-Luc Baldy. La dernière commission permanente de recours en matière d'impôts communaux, en place durant toute la durée de la législature, se compose d'Olivier Thyssen, Jessica Simhon, Christian Vaucher, Léa Halpren et Pierre-Yves Revaz.

Le Conseil communal nomme également les commissions ponctuelles qui traitent les propositions municipales qui lui sont soumises. Ces commissions ad hoc s'organisent elles-mêmes. Leurs rapports, établis sur chaque préavis municipal, informent les Conseillers et donnent un avis, qui peut être positif ou négatif, sur le sujet étudié.

Naturalisation vaudoise - dernière ligne droite avant 2018

La nouvelle législation fédérale en matière de naturalisation entrera en vigueur le 1er janvier 2018. A compter de la nouvelle année, seuls les titulaires du permis C, domiciliés depuis au moins 10 ans en Suisse et quelques années dans le Canton de Vaud, entre autres conditions, pourront prétendre

entamer une procédure de naturalisation. Cependant, toute demande de naturalisation déposée valablement en 2017 se verra appliquer la législation actuelle. Nous vous rendons attentifs à la fermeture de fin d'année de l'administration communale en cas de dépôt de dossier.

Le site internet : www.vd.ch/naturalisation et le greffe municipal vous donneront toutes les informations nécessaires et reste à votre disposition aux heures d'ouverture habituelles.



2017 - Une année sportive



Notre commune est fière de ses sportives et sportifs, qu'ils brillent sur les terrains de foot ou sur les tartans de la planète.

Les performances d'abord avec la magnifique ascension du FC Gingins en 2ème ligue dignement fêtée en juin dernier par tout le village. A l'heure où ces



lignes sont écrites, notre équipe se situe en haut du classement du championnat, ce qui est de bon augure pour le printemps.

La Municipalité a tenu à célébrer cette promotion en offrant une plaquette de félicitations au FC Gingins au cours d'une petite cérémonie le 24 septembre dernier.

Autre terrain, autre couleur !

Nos félicitations vont également à Léa et Ellen Sprunger.

Léa a réalisé une magnifique saison, avec le record de Suisse du 400m, vieux de 17 ans, la 4ème meilleure performance mondiale de tous les temps sur 300m et une méritée 5ème place aux Championnats du monde à Londres sur 400 m haies. Bravo Léa !

Quant à Ellen, elle a décidé de ranger ses pointes après de multiples titres de championne de Suisse dans diverses disciplines et d'excellents résultats internationaux en heptathlon, dont une participation aux Jeux olympiques de Londres en 2012 et aux Championnats du monde de Moscou en 2013. Cette année, elle termine 4ème de la Coupe d'Europe en heptathlon avec 5813 points. Ellen poursuit ses études en sciences du sport à l'Université de Lausanne. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière.



ANNONCE

Les manifestations à venir dans notre village, à notre connaissance

Le 1er décembre - Noël de la Municipalité au Préau de l'école

Le 3 décembre - après-midi de jeux de sociétés à la salle communale

Le 30 décembre - Loto à la salle communale

Les délibérations et décisions du Conseil communal

Pas de bulletin municipal au printemps dernier alors nous tâchons de nous rattraper. Pour raccourcir la liste, nous vous informons ci-dessous des préavis traités par le Conseil dernièrement.

Pour les autres préavis, merci de vous référer au tableau en fin d'article ; le technicien communal et le municipal responsable sont à votre disposition si vous désirez de plus amples renseignements sur ces derniers.

Préavis municipal n° 16

Lecteurs à distance des compteurs d'eau

La Municipalité demande un crédit d'investissement de CHF 175'000 pour le remplacement d'environ 350 compteurs ainsi que la mise en place d'un système de relevé à distance.

Le remplacement des compteurs est prévu par secteur sur un maximum de 2 ou 3 ans.

En séance le 30 août 2017, le Conseil communal a suivi la commission qui a recommandé l'acceptation de ce préavis tel que présenté.

Voir l'article consacré à ces changements

Préavis municipal n° 17

AEE - Révision de cinq articles des statuts de l'association

Les modifications des statuts de l'AEE avaient été vues au préalable par une commission consultative du Conseil communal. Ce préavis-type soumet les modifications pour la décision définitive ; les modifications doivent être acceptées par les neuf communes Asse et Boiron pour être mises en vigueur.

Parmi les modifications :

- une augmentation de la représentativité des délégués des conseils communaux ou généraux au Conseil intercommunal de l'AEE afin que toutes les communes aient au moins deux représentants de leur Conseil ;
- la répartition des charges sera établie selon STATVD pour l'exercice comptable concerné (au lieu des chiffres de l'année précédente).

En séance le 22 juin 2017, le Conseil communal a accepté la modification des statuts de l'AEE tels que présentés.

Préavis municipal n° 18

Règlement sur les émoluments et tarifs du contrôle des habitants

Le règlement existant datant de 1995, la Municipalité estime qu'il faut le mettre à jour. Les nouveaux émoluments pour les prestations fournies par le contrôle des habitants sont adaptés aux dispositions légales en vigueur.

En octobre, le conseil communal a nommé une commission qui rapportera à la prochaine séance.

Préavis municipal n° 19

Règlement du personnel communal - modification de l'échelle des salaires

Le Règlement du personnel communal a été adopté en 2013. L'échelle des salaires, qui fait partie intégrante du règlement, était - pour ce premier règlement - en adaptation avec les salaires existants. Une harmonisation des groupes salariaux est proposée, ce barème relevant du Conseil. Il ne s'agit pas, toutefois, d'adaptation des salaires ; ceci relève de la compétence municipale.

La commission nommée en octobre rapportera à la séance du mois de décembre.

Préavis municipal n° 20

Arrêté d'imposition 2018

La Municipalité a proposé le main-

tien du taux d'imposition communal à 57%, ainsi que les autres taux et tarifs de l'arrêté.

Le Conseil communal, en séance le 25 octobre 2017, a suivi la recommandation de la commission des finances et a adopté l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel que présenté.

Préavis municipal n° 21

AIAB - Modification des statuts de l'association

Modification de six articles des statuts proposée par l'association ; ceux-ci ont été vus en consultation par une commission du Conseil au printemps 2017. L'étape actuelle concerne l'adoption ou le refus de ces modifications, sachant que si une commune refuse les modifications, les nouveaux statuts ne pourront pas entrer en vigueur.

Une commission du Conseil a été nommée en octobre et rapportera le 14 décembre 2017 pour décision.

Préavis municipal n° 22

Aménagement de la place de jeux

Une deuxième étape de réaménagement de la place de jeux est proposée afin de répondre aux demandes des conseillers et des usagers. Un crédit de CHF 32'500.- est demandé. Bien que ce montant soit de compétence municipale, l'exécutif a souhaité que le Conseil puisse se prononcer sur les jeux proposés.

La commission nommée rapportera à la séance du Conseil communal le 14 décembre prochain.

Préavis vus par le Conseil depuis novembre 2016, non décrits ci-dessus

Préavis n° et date	Sujet	Décision du Conseil et date
N° 56/ juin 2016	Règlement sur la distribution de l'eau	Adopté 26 avril 2017
N° 9/ septembre 2016	Réhabilitation de la dépendance	Retiré 14 décembre 2016
N° 10/ novembre 2016	Budget 2017	Adopté 14 décembre 2016
N° 11/ novembre 2016	AEE Avant-projet révision des statuts	Rapporté à la Municipalité
N° 12/ janvier 2017	Réhabilitation de la dépendance - Crédit CHF 980'000	Accepté 9 février 2017
N° 13/ février 2017	Ecole, entretien de la toiture - Crédit CHF 360'000	Accepté 26 avril 2017
N° 14/ mars 2017	AIAB - projet révision des statuts	Rapporté à la Municipalité
N° 15/ mai 2017	Comptes, gestion Exercice 2016	Adoptés, approuvée 22 juin 2016



De nouveaux compteurs d'eau

Le Conseil a donc accepté le crédit d'investissement nécessaire à l'installation de nouveaux compteurs principaux, relevables à distance. Ce système garantira un relevé des compteurs rapide et précis. Par ailleurs, le processus manuel actuel demande un important

investissement de temps à la bourse communale, non seulement pour la saisie des données, mais également pour relancer les demandes des relevés qui n'ont pas été effectués. Ces nouvelles installations permettront un système de relevé à distance. Une

moyenne de 200 compteurs peut être relevée en une heure. Leur remplacement est prévu par secteur sur un maximum de 2 ou 3 ans.

Des informations complémentaires vous parviendront par courrier lors de la demande de relevé.

NON aux déchets dans les WC!

La Municipalité rappelle que les WC ne sont pas une poubelle.

Des citoyens sans scrupules ou sans connaissance continuent de jeter tampons hygiéniques, lingettes, coton-tiges ou même des couches-culottes dans la cuvette. Ces déchets causent de nombreux problèmes techniques et des dysfonctionnements aux installations de traitement des eaux usées, les STEP. Les coton-tiges sont si petits qu'ils finissent sur les rives du bord du Lac Léman!

De plus, l'utilisation abusive des WC pour cet usage consomme de l'eau potable, augmente les coûts de maintenance des collecteurs communaux et pourrait, à terme, générer des obturations des tuyaux d'écoulement avec les conséquences que l'on imagine.

Ces frais engendrés augmentent les coûts de l'épuration, coûts qui sont supportés par la collectivité, donc par les citoyens...



GINGINS MON VILLAGE

Bientôt le temps de l'Avent

Après un automne exceptionnellement clément, les premiers frimas nous font penser que le temps de l'Avent approche. Gingins mon Village a repris le flambeau de l'organisation des fenêtres de l'Avent, tradition bien établie dans la commune depuis plusieurs années. Un tout ménage vous donnera de plus amples informations quant à l'organisation.

Le comité qui réunit Mme Melissa Gojanovic, Mme Madeleine Geninasca et M. Fred Graber, entouré de plusieurs membres, se réjouit de votre participation à cette coutume hivernale qui pare le village et réunit les habitants. Vous pouvez les contacter par courriel à ginginsvillage@gmail.com

ANNONCE

L'odeur du pain frais de retour à Prédérés !

Dès le début de l'année, la boulangerie de Prédérés et son tea-room rouvriront leurs portes grâce à Mlle Emilie Walther. Pâtissière et ancienne apprentie d'André Trunz - bien connu à Prédérés - la jeune femme se réjouit

de reprendre le commerce avec enthousiasme et envie. Pain frais, viennoiseries, gâteaux, sandwiches, vous y trouverez votre bonheur. Les horaires d'ouvertures seront communiqués ultérieurement.

